

Rapport de gestion 2010

"Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très grand plaisir que je vous présente le rapport de gestion concluant ma première année de présidence.

Ma satisfaction est d'autant plus grande que nous venons de franchir, ensemble, une étape essentielle de la vie de notre Association, celle qui permettra prochainement sa transformation en entité de droit public.

Comme vous le savez, cet objectif ne constitue pas un but en soi mais un moyen qui nous permettra d'apporter un dynamisme accru à l'intercommunalité.

J'en veux pour preuve que le projet de loi que le Conseil d'Etat vient de déposer auprès du Grand Conseil consacre à l'ACG un chapitre spécifique de la loi sur l'administration des communes qui prendra place dans le titre IV rebaptisé ... "Intercommunalité".

Je tiens à remercier chaleureusement Madame Michèle Künzler ainsi que MM. Philippe Matthey, Michaël Flaks et Guillaume Zuber.

Madame la Conseillère d'Etat, vous avez su trouver les arguments pour faire accepter, par le Collège gouvernemental, le principe de conférer à l'ACG, à la Ville de Genève et aux autres communes un droit légal à être consultées sur les projets cantonaux les concernant. Nous vous en sommes très reconnaissants.

De même, notre gratitude va à vos collaborateurs pour la célérité avec laquelle ils ont traité ce dossier essentiel pour les communes. Lorsque l'on connaît la longueur du cheminement des avant-projets de loi au sein de l'Administration cantonale, on imagine l'engagement de vos hauts fonctionnaires pour aboutir au dépôt de ce texte le 8 septembre dernier, soit moins de 2 mois après les décisions de notre Assemblée générale.

Nos interventions devant la commission 4 de l'Assemblée constituante ont également porté leurs fruits puisque les thèses qu'elles ont retenues contiennent des propositions d'évolution de l'ACG allant dans le même sens, et comportant même des droits politiques intercommunaux allant au-delà de ceux sur lesquels le législatif cantonal sera amené à se prononcer.

Vous me permettrez toutefois d'émettre les plus sérieux doutes sur le modèle retenu cette semaine par le plénum de cette Assemblée. Celle-ci, sans réflexion sérieuse sur la question, propose la création de districts reprenant nombre de compétences des communes dont on se demande quelle serait encore la justification.

Pour en revenir à l'ACG, comme vous le savez, le préalable aux réformes que je viens d'évoquer consistait à transformer notre Association en une entité plus transparente et plus démocratique.

C'est la raison pour laquelle ses statuts, vieux de 46 ans, ont été complètement repris. Je ne reviendrai pas ici sur les débats émotionnels que nous avons eus au sujet des nouveaux droits de vote si ce n'est pour vous remercier, Mesdames et Messieurs les Magistrats et chers Collègues, d'avoir finalement accepté, à la quasi-unanimité, le compromis équilibré atteint à l'issue de près de 2 ans de discussions.

Cette extension de la transparence et de la démocratie passait également par une plus grande implication des délibérants communaux. C'est la raison pour laquelle les décisions de

l'ACG qui ne consistent pas en de simples préavis à l'intention d'autres autorités seront désormais soumises aux conseils municipaux qui pourront les rendre caduques.

Cette possibilité de bloquer les décisions financières de l'ACG se justifie d'autant plus qu'elle porte sur des fonds publics, prélevés sur les finances communales.

Au vu de ce qui précède, je ne doute pas que le Grand Conseil ne pourra que saluer cette évolution en votant, sans le modifier, le projet qui lui est soumis et j'invite les magistrats communaux appartenant à des formations représentées au niveau cantonal à relayer ce message auprès des députés qui leur sont proches.

Vous l'avez compris, la transformation de notre Association a mobilisé une grande partie de nos énergies lors du dernier exercice. Nous n'avons pas pour autant négligé le traitement des autres sujets.

Notre action a ainsi été rythmée par 6 assemblées générales extraordinaires et 10 séances mensuelles du Comité.

Ce travail a été complété par celui des commissions et groupes de travail, dont l'activité fut tout aussi importante.

Je tiens à remercier ici les magistrates et magistrats qui acceptent, malgré une charge de travail déjà bien lourde, de consacrer du temps au traitement de ces objets intercommunaux.

Leur engagement n'est malheureusement pas toujours récompensé comme il le devrait.

Je fais ici référence à l'impossibilité de trouver, en Assemblée générale, un consensus autour de l'accueil familial à la journée, alors même que des solutions avaient été validées au sein de la commission "social-jeunesse".

Faute d'accord entre nous, de nombreuses communes se sont lancées dans l'application des solutions imaginées en commission et le Grand Conseil sera prochainement amené à se prononcer sur un projet de loi rédigé par le Conseil d'Etat.

Il s'agit là d'un échec qui démontre que nous n'avons pas le choix : la seule possibilité de maîtriser notre destin consiste à trouver, ensemble, des solutions aux problèmes posés, ce qui présuppose que chacun accepte de faire les concessions nécessitées par la défense de l'intérêt général de l'ensemble de nos communes.

Cette péripétie n'est heureusement qu'une exception dans le fonctionnement de notre Association, tant il est vrai que nous avons toujours su trouver des solutions de compromis, y compris dans les dossiers les plus délicats. Elle doit toutefois nous servir d'avertissement, et c'est pourquoi je me permets d'insister sur l'exemple à méditer qu'elle constitue.

Parmi les principaux dossiers traités, je soulignerai en priorité les financements du Fonds intercommunal dont les décisions d'attributions sont partagées entre l'Assemblée générale de l'ACG et le Conseil du Fonds.

Par l'octroi d'une participation annuelle d'un demi-million de francs, le Fonds intercommunal a permis le maintien et le développement du Bibliobus qui dessert désormais 31 communes et peut s'enorgueillir d'une augmentation significative du nombre des ouvrages prêtés.

Les financements du FI permettront également, si aucune complication technique ne vient entraver ce projet majeur, d'achever la réalisation du réseau intercommunal d'informatique auquel 24 communes sont d'ores et déjà reliées.

Nous ambitionnons ainsi de connecter l'ensemble des Mairies, y compris les plus excentrées, et je me réjouis de la collaboration initiée avec SIG, dont je remercie le Président Daniel Mouchet pour son engagement personnel dans ce projet.

Toujours en matière de financements intercommunaux, la participation du FI à la réduction des prix des billets en matière culturelle permettra de maintenir cette mesure en faveur des jeunes de notre région.

L'évocation de quelques-uns des soutiens du Fonds intercommunal m'amène à rappeler que l'Assemblée générale, malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale, le 1^{er} janvier dernier, a accepté de maintenir les attributions prioritaires de la péréquation des personnes morales en faveur des communes les moins bien loties. Il s'agit là d'un signe tangible de la solidarité entre communes que je me plais à souligner.

Il en va de même du soutien intercommunal annuel en faveur du Grand Théâtre qui a été augmenté d'un demi-million pour passer à 2,5 millions de francs.

Autre signe de la santé réjouissante de l'intercommunalité, l'Assemblée générale du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, qui s'est tenue ce matin, a accueilli une 41^{ème} commune membre, celle d'Aire-la-Ville.

Événement incontournable de la vie de notre Association, l'octroi du traditionnel Prix de l'Artisanat de Genève, qui a été attribué à MM. Michel Laeser et Jean Lenoir, techniciens en orthopédie, qui exercent leur métier au boulevard de la Cluse.

Je tiens à remercier le Conseil administratif de la Ville de Genève pour la qualité de son accueil à l'occasion de la très belle cérémonie organisée au Palais Eynard.

Ma gratitude va également à notre fidèle partenaire depuis la création du Prix de l'Artisanat, la Banque cantonale de Genève, grâce au soutien de laquelle les films présentant les lauréats sont diffusés sur Léman Bleu.

Le rappel de ces quelques faits saillants, retenus parmi une multitude d'autres, vous démontre la vitalité de l'ACG. A titre personnel, j'ai toujours un très grand plaisir à me rendre au 20, bd des Promenades, siège de l'ACG et des groupements intercommunaux qui lui sont liés. J'y retrouve, en effet, l'atmosphère d'une entreprise dynamique, comme vous savez que je les aime.

Si nous avons accompli beaucoup au cours des dernières années, les défis intercommunaux ne manquent pas, que ce soit au niveau de l'ACG, du parascolaire, présidé par Manuel Tornare, de l'informatique intercommunale, présidée par Jean-Marc Maspéro, ou encore des déchets carnés.

Il est dès lors primordial qu'au-delà de nos convictions personnelles, qui seront appelées à prendre une importance particulière au cours des prochains mois, élections obligent, nous continuions, sur la durée, à œuvrer collégalement, dans un esprit de compromis et de défense de l'intérêt général et de celui de l'ensemble de nos communes. Je suis certain que nous saurons continuer à le faire, comme dans le passé.

Je ne saurais achever ce bref rapport sans exprimer ma plus vive gratitude à mes Vice-présidents, Catherine Kuffer et Manuel Tornare, dont je peux compter sur l'appui constant, aux membres du Bureau ainsi qu'à ceux du Comité pour les débats extrêmement riches et constructifs menés dans ces instances.

Ma reconnaissance particulière va à notre Directeur général Alain Rüttsche, dont les difficultés que nous avons à lui trouver un successeur dans sa fonction précédente démontrent les qualités. Il ne ménage ni son temps ni sa peine pour faire fonctionner notre institution et assumer les nombreuses échéances auxquelles celle-ci doit faire face. Merci enfin à tout le personnel de l'ACG dont je mesure pleinement les compétences et le dévouement.

Je vous remercie de votre attention."

Discours prononcé par M. Jean-Marc Mermoud, Président, à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2010 à Troinex